

Comme bon nombre d'entre nous qui ont commis des erreurs au cours de leur vie, il devrait peut-être avoir la chance de tout reprendre à nouveau. Il devrait recommencer à neuf et corriger ses erreurs, pourvu qu'il reconnaisse s'être trompé. J'espère qu'il aura assez d'humilité pour en convenir.

Peut-être qu'alors ceux qui ont payé un supplément de 20 p. 100 sur les tarifs postaux pardonneront au ministre. Peut-être que le cultivateur qui dépend tellement des journaux agricoles pour les conseils, la formation et les renseignements qu'il y trouve, lui pardonnera. Que le ministre témoigne d'un peu plus d'humilité lorsqu'il discute avec le personnel et qu'il s'efforce de se tirer du pétrin où il s'est mis. Je le dis en toute sincérité, j'espère qu'il pourra surmonter ces difficultés. Il devra prendre la situation bien en mains, mais sans monter sur ses grands chevaux. Il devra trouver des solutions beaucoup plus satisfaisantes que celles qu'il a proposées jusqu'ici dans ses réponses.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le président, je serai bref. Je n'ai que quelques questions à poser au ministre au sujet de la fermeture des bureaux de poste.

Dans ma région, quelques bureaux de poste ont déjà été fermés. Il s'agit des petits bureaux de poste qui, selon le ministre, étaient non rentables. Quelques-uns l'étaient, mais pas tous. Il aurait fallu probablement que le ministre fasse faire une étude plus approfondie à ce sujet. Il en a décidé ainsi; son gouvernement en portera la responsabilité.

Je voudrais lui demander s'il a ordonné la fermeture de ces bureaux de poste, parce que la population a diminué dans une paroisse ou dans un rang. A mon avis, c'est ce qui se produit dans la plupart des cas. En effet, ces anciens bureaux de poste desservaient environ 80 ou 100 familles et, dans les villages, il reste à peine 13, 14 ou 15 familles. Dans ces cas-là, je veux demander au ministre si, au lieu d'installer des boîtes à l'extérieur, comme il en existe à quelques endroits dans ma circonscription, il a l'intention de faire livrer le courrier quotidiennement par celui qui parcourt les rangs, par celui qui a obtenu le contrat. Je ne vois pas pourquoi ce même livreur de courrier ne desservirait pas aussi les 12, 13 ou 15 familles de ces petits villages.

• (4.40 p.m.)

J'ai l'impression que le ministre va ordonner—comme cela s'est produit à Saint-Félicien, au village de Bellevue—qu'on installe

[M. Rynard.]

des boîtes métalliques à l'extérieur. Cela constitue un désastre dans nos régions et je l'ai déjà signalé à la Chambre. Au fait, ces boîtes sont installées sur le bord de la route et quand le chasse-neige nettoie la route, il laisse des bancs de neige de 10, 15 et 20 pieds de hauteur dans lesquels les citoyens cherchent leurs boîtes aux lettres.

Dans les villages où l'on a jugé bon de fermer le bureau de poste, il serait beaucoup moins coûteux et beaucoup plus facile de faire livrer le peu de courrier aux familles de ces villages en modifiant quelque peu le contrat de celui qui fait actuellement la livraison du courrier. Comme ceux qui sont actuellement chargés, par contrat, de livrer le courrier passent par ces villages, cela ne serait pas plus difficile pour eux. Ils seraient peut-être un peu retardés, moyennant un petit supplément, ils pourraient livrer le courrier au lieu de le laisser dans des boîtes postales extérieures exposées à toutes les intempéries. Je suggérerais au ministre d'obliger celui qui est actuellement lié par contrat à livrer le courrier, de faire bénéficier de ses services les familles de ces villages.

C'est, à mon sens, la meilleure façon d'assurer le service de livraison postale à ceux qui n'en bénéficient pas actuellement, d'autant plus qu'ils étaient habitués à ce service. Au fait, je suis d'accord avec le ministre pour dire que ces bureaux de poste n'étaient certainement pas rentables, mais grâce à un petit déboursé supplémentaire, à une petite majoration, à ceux qui effectuent présentement la livraison du courrier rural, le ministre pourrait donner satisfaction à la plupart des citoyens de ces petits villages qui critiquent actuellement la fermeture de leur bureau de poste. Je crois que si, par exemple, on permettait à tel marchand du village de vendre des timbres-poste, la livraison quotidienne du courrier serait améliorée de façon à satisfaire tout le monde.

Ce que je crains de voir apparaître, et je le répète à l'intention du ministre, ce sont ces fameuses boîtes métalliques à l'extérieur.

Voilà la seule suggestion que j'ai à faire au ministre, avec qui j'ai correspondu plusieurs fois au sujet des quatre bureaux de poste qui devaient fermer leurs portes le 1^{er} avril dans ma circonscription. A mon sens, s'il veut réellement assurer un service adéquat, il faudrait faire livrer le courrier rural à chacune des portes.

[Traduction]

L'hon. M. Kierans: Monsieur le président, je voudrais simplement faire quelques brefs commentaires en réponse à certaines des questions qu'on a soulevées.